

Fiche descriptive générique

Audio, Vidéo, Animation, Eclairage...

Prise de vue professionnelle, maîtriser les bases

Version au 18/02/2025



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant s'initier à la prise de vue vidéo professionnelle.

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre et utiliser une caméra semi-pro (type reflex numérique) et pro (type C100,FS5)
- Savoir composer une image
- Savoir tourner et illustrer une interview
- S'initier aux mouvements avec slider et gimbal

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas d'expérience préalable significative.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

CONTENU

Les fondamentaux

- Les formats vidéos (taille de l'image, cadence, codec...)
- Les différents types de caméra

La technique image & son

- Les règles à respecter pour composer une image
- Les valeurs de plans, les axes et les logiques de raccords
- Les mouvements de caméra
- Les règles optiques et la profondeur de champ
- La balance des blancs
- Les profils colorimétriques
- Les réglages audio de la caméra
- Régler son trépied

Mener à bien une interview

- Mettre en place une interview (décors, composition du cadre)
- Eclairage 3 points en décors intérieur (projecteurs tungstènes et led)
- Gérer la lumière en extérieur (orientation, réflecteur, filtres...)
- Travailler avec des micros canon et HF cravates
- Tourner à l'épaule ou sur trépied
- Le rôle d'une caméra B
- Mener l'entretien en tournant utile
- Tourner des plans d'illustrations

Les images en mouvement

- Etudier l'utilisation des mouvements à bon escient
- Cadrer avec un slider
- S'initier au gimbal (type DJI Ronin)

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

MICHAUDET Charles



Réalisateur et producteur chez Hiboo Films, sa société de production.

Il a une formation et une expérience préalable de cadreur/monteur.

Il est désormais aussi formateur, et accompagne les entreprises et leurs salariés dans la réalisation de leurs supports de communication audiovisuelle.

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation très pratique s'appuie sur la mise en situation des participants dans des conditions de tournage diverses et variées : décors intérieurs, extérieurs, lieux publics, contre-jours...

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 0 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : **1 590 €** par participant (net de taxes)

Tarif spécifique destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 10 000 habitants :

1 140 € par participant (net de taxes)

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de % (taux de répondants 0 % à la date du 18/02/2025)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.



Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

